

AGENCE DIAGONAL

numéro 23

# édifice

2<sup>e</sup> trimestre | 2017

JOURNAL DE L'ARCHITECTURE EN RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

## RENCONTRES DÉPARTEMENTALES

**14.10.2016**

### À MIGNIÈRES

Rencontre entre architectes et collectivités du 28 sur le thème «revitalisation des centre-bourgs»

65 participants avec une majorité de mairies. Cette troisième rencontre fut un succès après Châteauroux et Blois. C'est pour cette raison que la DRAC Centre et le CROA souhaitent réitérer l'expérience en 2017.

**22.09.2016**

### À CHÂTEAUX AU CAFÉ EQUINOXE

Plusieurs confrères du Cher et de l'Indre étaient présents afin de débattre sur différents sujets liés à l'architecture dans leur département.

## ÉDITO



Frédéric,  
C'est au nom de tous tes confrères architectes, que j'ai l'honneur de prononcer quelques mots en ton hommage. Je vais essayer de dire qui tu étais pour toute la profession.

Je me souviens de ton arrivée sur Chartres au début des années 80, de ta visite à mon bureau, de tes débuts et de ton parcours avec Jean François PLAZE de 1983 à 1992. Architecte DESA, diplômé en 1980, tu fondes, en 1992, l'agence d'architecture « Diagonal » dans les locaux de notre ancien confrère Antoine SOULIER, place Saint-Pierre, avant de t'installer au CM 101 au Coudray, lieu de mémoire que tu affectionnais après l'avoir réhabilité. Tu t'intègres très vite dans ton métier. Ton activité couvre un grand nombre de champs, de l'urbanisme à la maison individuelle, en passant par les bâtiments publics et le tertiaire. Naturellement tu fais partie du syndicat des architectes, l'UA28, lieu de rencontre et de débats entre confrères et tu participes à tous les voyages d'études.

Tu es ensuite élu conseiller ordinal pour la première fois en l'an 2000 et vice-président du Conseil régional de l'Ordre en 2010. Délégué département pour l'Eure et Loir, tu t'occupes de plusieurs commissions dont la commission Concours et la commission Appel d'offres. Tu as en charge le développement de la formation pour les architectes avec Patrick PICHON comme président. Réélu en 2010 sous la présidence de Frédéric SKARBEB, tu es nommé 2<sup>e</sup> vice-président et tu participes à la rédaction de la revue « Édifice » avec Patrice ROBERT. En 2013 et jusqu'à ce jour, toujours 2<sup>e</sup> vice-président, tu t'im-

pliques dans la commission « Concours » et toujours la commission « Formation ».

Tu as toujours voulu faire rayonner le monde du bâtiment et de l'architecture. Comme conseiller technique durant 6 années au Lycée Philibert de l'Orme et comme membre du conseil d'administration du CAUE où tes avis ont toujours été pertinents et orientés vers la qualité architecturale. En 2006, est créée la Maison de l'Architecture. Tu t'y investis au sein du conseil d'administration occupant le poste de Vice-Président de 2008 à 2010. C'est aussi ta maison notamment quand tu as dû assurer l'intérim entre deux présidences. Et tu t'impliques de nouveau dans l'activité de formation des confrères.

Tu es un concepteur de talent, exigeant, toujours à l'écoute de l'autre, développant attention, humour et bonheur communicatifs. Le panorama d'architecture de la région Centre - Val de Loire « FORMAT POST-It », initié fin 2016 par la Maison de l'Architecture, t'a délivré deux « coup de cœur » de manière anonyme par le jury. L'un pour une réhabilitation de maison en Bordure du Perche, l'autre pour un impressionnant travail impliquant une forte détermination autour de la revitalisation du centre bourg de Mignéres. Ce projet de Mignéres a été déterminant pour ta façon de concevoir la création architecturale pour les projets qui ont suivis.

En association avec Philippe REDREAU et Claire ANTOINE et bénéficiant d'une maîtrise d'ouvrage de grande qualité, tu as porté ce projet jusqu'au bout. Il fait maintenant partie de la documentation de la MIQCP (La Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques). Cette réalisation est même citée comme exemple

à Sciences PO.

Tu as ta propre façon de monter des équipes gagnantes en t'associant régulièrement avec des confrères.

Tu crois profondément à la qualité des architectes locaux mais tu n'hésites pas à t'associer au célèbre KENGO KUMA pour le projet du PARC D'EXPOSITION CHARTREX-PO. Chaque association t'apportes ce que tu aimes le plus professionnellement « acquérir chaque jour une richesse intellectuelle ».

Nous avons tous au moins un souvenir précis de toi. Vous serez de mon avis si je rappelle que tu étais de toute confiance, fidèle en amitié, cherchant le dialogue, buté parfois pour arriver à obtenir le meilleur de chacun. Tu as toujours été présent et ouvert à toutes les discussions.

J'ai trouvé une citation de Le Corbusier « *L'architecture, c'est une tournure d'esprit et non un métier* ».

Je voudrais terminer en insistant sur ce qui transparaît, et qui restera primordial dans notre mémoire : c'est l'empathie que tu montrais et toutes les choses qui t'enthousiasmaient. Tu rayonnais du plaisir de vivre et nous le communiquais aussi.

Alors, au nom de tous tes confrères, Frédéric, nous te disons au revoir.

**F. Sémichon, Vice-Président du CROA Centre**



## ÉLECTIONS ORDINALES 2017

L'arrêté ministériel, signé le 18 mai 2017, a fixé les dates des élections pour le renouvellement des conseils régionaux de l'Ordre des Architectes au **12 septembre 2017** pour le premier tour et, le cas échéant, au **12 octobre 2017** pour le second tour. Pour la région Centre - Val de Loire, 6 sièges sont à pourvoir.

### Ce qui change :

- Les élections ont lieu **au scrutin de liste** (avec possibilité de panachage), les candidatures individuelles ne sont plus admises.
- Les candidatures doivent être présentées par **listes paritaires**.
- Les candidatures doivent être présentées par listes respectant la **représentativité des territoires** (3 départements représentés au moins pour la région Centre - Val de Loire).

### Sont électeurs et éligibles :

- les architectes et les agrées en architecture inscrits au tableau,
- les détenteurs de récépissés ins-

crits à l'annexe du tableau, à la date de notification, par le conseil régional, du jour de l'ouverture des opérations électorales, soit au plus tard le 29 mai 2017.

### Candidatures :

La date limite de dépôt des candidatures pour les élections des Conseils régionaux de l'Ordre est fixée au **martedì 4 juillet à 18 heures**. Les candidatures recevables seront affichées par les Conseils régionaux dès le 7 juillet. La recevabilité des candidatures dépend de plusieurs critères : les conditions liées à l'exercice d'un mandat, les conditions liées au paiement de la cotisation ordinale et les conditions liées aux sanctions disciplinaires ou administratives.

### Modalités de vote :

Comme pour les précédentes élections ordinales, le vote se fera exclusivement **en ligne** et de manière **anonyme**. À partir du 25 août, chaque architecte recevra, par email et par

voie postale, ses moyens d'identification accompagnés d'une notice explicative permettant l'accès à l'adresse de vote, la connexion au système de vote, l'accès à la liste des candidats et aux professions de foi ainsi que les modalités pratiques de vote.

La plateforme de vote sera ouverte à compter du 28 août 2017, et sera fermée à 16h le 12 septembre pour le 1<sup>er</sup> tour, puis le 12 octobre pour le 2<sup>nd</sup> tour. Les architectes recevront ainsi leurs codes pour accéder à cette plateforme de vote.

### Résultats :

Sont proclamés élus au 1<sup>er</sup> tour du scrutin les candidats ayant réuni un nombre de suffrages correspondant à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Dans l'éventualité d'un 2<sup>nd</sup> tour, les candidats ayant obtenu le plus de voix sont élus dans la limite des sièges restant à pourvoir. Le résultat du vote sera affiché au siège du CROA, à Orléans.

## PERMIS D'AMÉNAGER

Synthèse de la note technique du 5 avril 2017 relative à l'entrée en vigueur du décret n°2017-252 du 27 février 2017 intéressant l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental d'un lotissement

L'article 81 de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (loi LCAP) rétablit l'article L.441-4 du Code de l'urbanisme, imposant ainsi au demandeur d'un permis d'aménager portant sur un lotissement de faire appel « *aux compétences nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour établir le projet architectural, paysager et environnemental* » (PAPE) et notamment, de recourir à un architecte, au sens de l'article 9 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, pour tout projet d'aménagement dépassant un seuil fixé par décret.

Le décret n°2017-252 du 27 février 2017 insère l'article R.441-4-2 du Code de l'urbanisme fixant ce seuil à 2 500 m<sup>2</sup> et prévoit que ces dispositions sont applicables aux demandes de permis d'aménager déposées à compter du 1<sup>er</sup> mai.

Ce recours est imposé pour les nouvelles demandes de PA, en revanche, les simples demandes de modifications de PA ne sont pas concernées.

**Exemple :** pour un PA d'une surface supérieure à 2 500m<sup>2</sup>, dont la demande a été déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2017, les demandes de modification ne sont pas soumises à ces nouvelles dispositions, quelque soit la date de délivrance de l'autorisation.

Dans le cadre d'un PA modificatif, la remise en cause de la conception générale, examinée et déterminée par l'autorité compétente, pourra faire l'objet d'une procédure d'instruction complète. Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2017, toute requalification d'une demande de permis modificatif en permis nouveau, impliquera l'intervention d'un architecte dès lors que le seuil défini sera dépassé.

**Exemple :** l'extension du périmètre du lotissement ne relevant pas du permis modificatif, cette modification sera requalifiée en nouvelle demande de PA pour laquelle les nouvelles dispositions seront appliquées.

## SIGNALEMENT D'ANNONCES LITIGIEUSES SUR "LE BON COIN"

Le CNOA s'est rapproché de la direction et des services du site « Le Bon Coin » pour remédier à la diffusion d'annonces irrégulières sur cette plateforme, concernant le titre d'architecte et les prestations relevant de la profession.

### Trois dispositifs sont désormais en place :

- toute annonce concernant des prestations d'architecture doit être diffusée par l'intermédiaire d'un compte professionnel. Le numéro de SIREN indiqué permet alors de vérifier que l'émetteur est inscrit au tableau ;

- un rappel de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture et un lien vers le site de l'Ordre des architectes sont mentionnés dans les règles de diffusion ;

- les CROA et le CNOA peuvent signaler les annonces irrégulières à la plateforme : le retrait de ces annonces est prioritaire et systématique.

Le signalement d'une annonce doit impérativement être justifié et justement motivé, sous peine de sanction légale.

L'objectif est de supprimer les an-

nonces diffusées par des personnes physiques ou morales non inscrites qui se présentent comme un architecte ou une société d'architecture (usurpation de titre), ou qui proposent ou suggèrent de réaliser des projets supérieurs à 150 m<sup>2</sup> (incitation à la signature de complaisance).

Cette démarche permettra de mieux protéger le titre d'architecte sur une plateforme accueillant de multiples clients et annonceurs, y compris dans notre secteur d'activité.

## Agenda 2017

### JANVIER

- 4 -

[Orléans] : Vœux au Conseil Régional [F. SKARBK]

- 9 -

[Bourges] : Vœux au Conseil Départemental [J-P PRIN et S. GAUCHERY]

- 19 -

[Paris] : Chambre Nationale de Discipline [F. SKARBK]

### FÉVRIER

- 7 -

[Orléans] : DRAC Commission des sites [A. VACONSIN]

- 10 -

[Orléans] : Formation des élus de la Région Centre sur la réforme des marchés publics [F. SKARBK]

### MARS

- 7 -

[Orléans] : Ateliers MAF pour les architectes du Centre

- 10 -

[Paris] : Commission des finances [Sylvie PIRES] & Réunion au CNOA pour la DIRECCTE [F. SKARBK]

- 23 & 24 -

[Toulouse] : Conférence des Régions [F. SKARBK]

- 24 -

[Orléans] : Jury Pyramides d'Argent [A. VACONSIN]

### MARS

- 31 -

[Orléans] : RDV avec la DRAC Centre pour définir la rencontre départementale 2017 [F. SKARBK et S. TRESBAILES]

### MAI

- 3 -

[Orléans] : RDV au Lycée Gaudier BRZESKA [A. VACONSIN et F. SKARBK]

- 19 -

[Chemery] : Assemblée Annuelle des Architectes [F. SKARBK]

- 31 -

[Paris] : Assemblée Générale de la MAF [F. SKARBK]

### JUIN

- 8 -

[Tours] : RDV à l'UDAP 37 pour élaborer la rencontre départementale du 37 avec la DRAC Centre [S. TRESBAILES et F. SKARBK]

- 13 -

[Orléans] : Réunion au CROA pour élaborer la rencontre départementale du 37 avec la DRAC Centre et le CAUE 37 [S. TRESBAILES et F. SKARBK]

### JUILLET

- 5 -

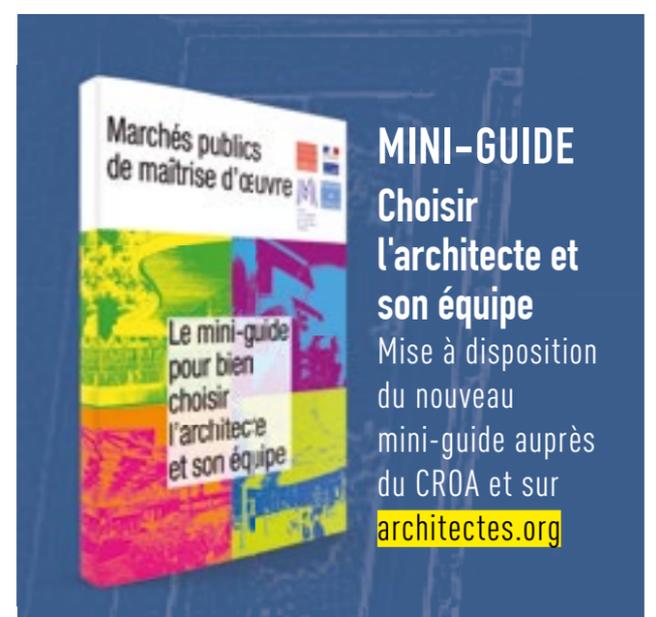
[Paris] : Commission des finances [S. PIRES]

- 6 -

[Paris] : Conférence des Régions [F. SKARBK]

- 7 -

[Paris] : Université d'été [F. SKARBK]



## MINI-GUIDE Choisir l'architecte et son équipe

Mise à disposition du nouveau mini-guide auprès du CROA et sur [architectes.org](http://architectes.org)

| 18 | CHER

Délégué :  
S. GAUCHERY

### Sauver l'église d'Ivoy-le-Pré

Datant du 13<sup>e</sup> siècle mais remaniée au 19<sup>e</sup> siècle, l'église d'Ivoy-le-Pré fait l'objet d'un important chantier de restauration à la suite de problèmes d'infiltrations. La charpente mais aussi la toiture, les gouttières, les encadrements de fenêtres et même les stalles des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles sont concernées par ce programme suivi par Christelle Auroy, architecte du patrimoine. Le chantier d'un montant de 333 000 euros doit s'achever au début de l'été 2017.

| 28 | EURE-ET-LOIR

Délégué :  
F. SEMICHON

### 16 pavillons pour achever le réaménagement des Rochelles à Dreux

À l'emplacement de l'ancienne cité HLM « Barthou-Macé » de Dreux, 16 pavillons sont en cours de construction. Ce programme lancé par le Foyer d'Eure-et-Loir constitue l'ultime étape du réaménagement du quartier populaire des Rochelles dans le cadre d'un programme Anru (Agence nationale de rénovation urbaine). L'architecte drouais Philippe Giroux a conçu des logements T4 de 86 m<sup>2</sup> qui sont proposés en accession à la propriété avec livraison à la fin de l'année 2017.

| 36 | INDRE

Délégué :  
P. URTIAGA

### Dix architectes en réflexion autour du site de l'abbaye de Déols

Les 9 et 10 mai, dix architectes ont participé à un forum destiné à réfléchir à une mise en valeur du site de l'ancienne abbaye clunisienne de Déols. Épaulés par le Conseil d'architecture, urbanisme et environnement (CAUE), représenté par Alexandre Martin, les architectes ont été invités à imaginer des projets ayant pour but de mettre en valeur à la fois les vestiges de l'abbaye et plus largement la vieille ville de Déols. Une restitution des travaux des architectes sera présentée ensuite à la population 2017.

| 37 | INDRE-ET-LOIRE

Déléguée :  
S. TRESBAILLES

### Semaine de l'architecture au lycée des métiers de Saint-Pierre-des-Corps

Début mai, les élèves du lycée des métiers Martin Nadaud ont vécu une semaine consacrée à l'architecture, un rendez-vous annuel créé à l'initiative d'un enseignant, Emmanuel Durand. Le programme comportait des visites, comme celles de l'éco-quartier de Monconseil à Tours et du chantier Clos de la chapelle, celle d'une salle multifonctionnelle de Blois ainsi qu'une présentation de la Maison de l'architecture du Centre et une intervention de Barbara Rivière, chef du service urbanisme de la ville de Saint-Pierre-des-Corps, et un exposé de l'agence d'urbanisme.

| 41 | LOIR-ET-CHER

### 43 logements sur le site de l'ancien hôpital psychiatrique de Blois

Acquis par la ville de Blois en 2008, le site de l'ancien hôpital psychiatrique va accueillir un programme de 43 logements d'ici 2019. Le promoteur INITIO prévoit 29 logements en accession à la propriété, et la SEM3Vals est en contact avec un bailleur social pour la réalisation de 14 autres logements. L'architecte du projet, Éric Olivier, se félicite de la concrétisation de cet aménagement qui constitue « un grand moment pour l'histoire du quartier de Blois Vienne ».

| 45 | LOIRET

Délégué :  
A. VACONSIN

### Journée de formation des élus sur la réforme des marchés publics

62 élus présents, un très grand succès. Suite à cette formation, de nombreuses mairies contactent le CROA pour la mise en place de leur procédure concours.

## Formations

Réalisées

JANVIER

- 16 -

Juré de concours  
→ 50 personnes

FÉVRIER

- 9 & 10 -

EXCEL → 8 personnes

MARS

- 23 -

Construction bois  
→ 31 personnes

AVRIL

- 10 & 11 -

Construction bois  
→ 31 personnes

- 24 -

Accessibilité  
→ 27 personnes

MAI

- 16 & 17 -

Prise de parole & gestion des conflits  
→ 8 personnes

JUIN

- 13 -

Initiation Expertise  
→ 25 personnes

- 22 & 23 -

RT 2012 + Attestations  
→ 27 personnes

À venir

SEPTEMBRE

- 3/4/28 -

Permis d'aménager

- 11 & 12 -

Comprendre et gagner plus de marchés publics + réponse en ligne et faire une bonne candidature

- 21 & 22 -

BEPOS, concevoir un bâtiment à énergie positive

- 25/26/27 -

ARCHICAD Initiation

OCTOBRE

- 2/3/4 -

ARCHICAD Initiation

- 5 & 6 -

Prise de parole en jury de concours, savoir bien présenter son projet

- 16/17/18 & 24/25/26 -

REVIT initiation

- 18 & 19 -

BEPOS, approche de la réglementation environnementale RT 2018

- 23 & 24 -

Marchés publics et recours/Contentieux + ordonnance

NOVEMBRE

- 6/7/8 -

ARCHICAD Perfectionnement

- 13/14/15 -

REVIT Perfectionnement

- 24 -

Acoustique

DÉCEMBRE

- 19 -

Dématérialisation, marchés publics réponse en ligne

## ASSEMBLÉE RÉGIONALE LE 19 MAI 2017 À CHEMERY (41)

### Propos de Frédéric SKARBEEK, Président du CROA Centre-Val de Loire

Politiquement, 2016-2017 fut un grand cru avec la publication des décrets en faveur de la profession :

- décret du 14 décembre 2016 fixant le nouveau seuil de recours à l'architecte à 150 m<sup>2</sup>, application au 1<sup>er</sup> mars 2017
- décret du 28 février 2017 permis d'aménager, seuil de recours obligatoire à l'architecte à 2500 m<sup>2</sup>, application au 1<sup>er</sup> mai 2017
- décret du 10 avril 2017 étendant le champ d'obligation d'organiser un concours pour les bailleurs sociaux, application au 1<sup>er</sup> juillet 2017
- décret du 6 avril 2017 modifiant le décret sur l'organisation de la profession, qui prévoit la déclaration par les architectes auprès du Conseil Régional des permis de

construire ou d'aménager qu'ils déposent. Le premier des deux décrets « Permis de Faire », pris en application de l'article 88 de la loi LCAP concernant les autorisations à titre expérimental portant sur les projets de construction destinés aux équipements publics et au logement social, est paru le 10 mai 2017. Il porte sur l'accessibilité et la sécurité incendie.

Le second décret portant sur les champs de dérogation - réemploi de matériaux, performance énergétique - caractéristiques acoustiques, est attendu en principe pour la semaine 21.

Cette année 2017 est une année d'élections. C'est donc notre dernière Assemblée Régionale avec la composition actuelle du Conseil.



Axel Fontaine, architecte nous à reçu dans son château de Chémery pour la réunion annuelle de l'Ordre des Architectes. Environ 85 architectes ont répondu présent.

INFO : Cette année marque aussi le départ à la retraite de Martine HUGONIN et l'arrivée de Ludivine DOS SANTOS.

MIGNIÈRES (28)



Reconversion d'un corps de ferme en équipements publics

CHARTRES (28)



Réhabilitation de l'Institut Notre Dame



Journal édité par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes. 44-46, quai Saint-Laurent 45000 ORLÉANS Tél. 02 38 54 09 99 Fax 02 38 42 04 23 Réalisation : Force Motrice

ISSN en cours <http://architectes.org/centre>



LUCE (28)



Construction d'un pôle école maternelle Centre de loisirs



## 3 PROJETS

PHOTOS : F. CORDIER

**RECONVERSION D'UN CORPS DE FERME EN ÉQUIPEMENTS PUBLICS**

**MAÎTRE D'OUVRAGE :** Commune de Mignéres  
**ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :** Agence DIAGONAL : architecte mandataire ALMA28 : architecte associé Agence ARCHIGONE : architecte associé

**RÉHABILITATION DE L'INSTITUT NOTRE DAME**

**MAÎTRE D'OUVRAGE :** Chartres Développements Immobiliers

**ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :** Agence CARATY&POUPART : architecte mandataire Agence DIAGONAL : architecte associé

**CONSTRUCTION D'UN PÔLE ÉCOLE MATERNELLE CENTRE DE LOISIRS**

**MAÎTRE D'OUVRAGE :** Chartres Métropole  
**ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :** Agence DIAGONAL : architecte mandataire ALMA28 : architecte associé

## TABLEAU DE L'ORDRE

### INSCRIPTIONS ARCHITECTES

#### LIBÉRAL

- DUPLAIX Rémy ..... (18) St-Doulchard .....
- TELLIER Flavie ..... (28) Gallardon .....
- LOISY Pauline ..... (28) Goussainville .....
- CAVENAILE Guillaume ..... (37) Tours .....
- THOMAS Géraldine ..... (37) Tours .....

#### LIBÉRAL RÉINSCRIPTION

- LEGENDRE Joël ..... (28) Jouy.....
- BENITTE Christian ..... (45) Orléans.....

#### ASSOCIÉ

- TIEFENSE Lucia ..... (37) Monts .....
- MARCHAND Héloïse ..... (41) Blois.....
- DEBAQUE Alexandra ..... (45) Orléans.....

#### AUTRES

- LARGEAU Nicolas exercice liée à une autre activité liée à l'architecture ..... (37) Tours .....
- OZANNE Thierry, Salarié d'une personne morale ..... (45) Orléans.....

### TRANSFERTS VERS NOTRE RÉGION

#### ASSOCIÉ

- CASSOUTE Caroline ..... (18) Subigny .....
- SARL Jeu d'équerre..... (18) Subigny .....
- BATHIE Pierre-Emmanuel ... (45) La Bussière .....

### INSCRIPTIONS SOCIÉTÉS D'ARCHITECTURE

- SAS Jean-François PLAZE Architecture ..... (28) St-Prest .....

- SARL Trema ..... (41) Blois.....
- SASU Architectone ..... (45) Orléans.....
- SAS Bathie & AL..... (45) La Bussière .....

### TRANSFERTS VERS AUTRES RÉGIONS

- TIREL Audrey ..... Pays de la Loire .....
- ROBINNE Bruno ..... Auvergne Rhône-Alpes ...
- SCP AMNR..... Île de France .....

### RADIATIONS

#### CESSATION D'ACTIVITÉ

- MARISSAL Catherine ..... (18) Bessais-le-Fromental
- VASSORT Bernard ..... (28) Chartres .....
- REALE Antoine ..... (36) Châteauroux .....
- RICORDEAU Christian ..... (37) Tours .....
- DEFOUILLOY Serge..... (37) St-Cyr-sur-Loire.....

- CAILLAUDEAU Jean-Pierre ... (41) Selles/Cher .....
- MARCONNET Denis ..... (41) Faverolles .....
- DELB Gérard ..... (45) Orléans.....
- FARNOUX Jean Guy ..... (45) Orléans.....

#### DÉCÈS

- CORDIER Frédéric ..... (28) Chartres .....

#### DÉFAUT ASSURANCE

- CLAVEAU Jean-Louis ..... (36) Châteauroux .....
- ROUILLOU Jean-Christophe ..... (37) Chateau-Renault .....
- BENITTE Christian ..... (45) Orléans .....

### RADIATIONS SOCIÉTÉS

- Sarl V+V Vassort ..... (28) Chartres .....
- Eurl Eidos et Urba ..... (37) Tours .....
- Sarl Jourdain Rémy ..... (45) Châteauneuf/Loire ...

